

# Vers une histoire des goûts savants\*

## La découverte des églises fortifiées de Thiérache, 1840-1939.

---

### LES VARIATIONS DU GOÛT

L'étude des antiquités gallo-romaines et des bâtiments religieux du Moyen Age n'est pas seulement, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'expression d'une curiosité archéologique mais en même temps l'affirmation d'une hiérarchie entre monuments. Je voudrais étudier un domaine que cette hiérarchie des valeurs esthétiques plaçait à la périphérie du bon goût et déterminer les conditions locales et générales, les initiatives qui ont, en dépit de cette marginalité, créé un courant collectif d'intérêt. Je prendrai pour exemple les jugements portés sur «les églises fortifiées de Thiérache» depuis le début des Sociétés archéologiques et historiques soissons-naises et laonnoises jusqu'aux années 1930. Cette limite des années 30 ne correspond pas à une fin, au contraire : durant la période 1936-1938 émerge un mouvement de curiosité à la fois esthétique, touristique et savante pour les églises fortifiées, et l'effervescence d'alors a véritablement légué un héritage de projets qui longtemps guideront les initiatives ; les pratiques culturelles de l'après-guerre, la passion du patrimoine local et la capacité de le transformer en ressources touristiques exigent une recherche particulière.

Les variations d'intérêt s'apprécient, se mesurent d'abord par la fréquence des textes, des références évoquant ces églises fortifiées (1), elles se traduisent en outre par des jugements. Je voudrais rendre sensible aux cycles du goût (2) par quelques textes.

---

\* Je remercie Alain Brunet qui a classé et préservé les papiers de la Société archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache, qui a su retrouver les documents les plus rares, nécessaires à cette enquête. Je remercie Jean-Michel Schill, Frédéric Stévenot et Claudine Vidal pour leurs relectures et leurs critiques.

(1) Cette enquête sur les objets d'études des Sociétés savantes a pour préalable le dépouillement des publications :

*La Thiérache* : analyse de la série 1873-1905 (21 tomes) et des recueils parus en 1849, 1865 et 1872.

*Bulletin de la Société académique de Laon* : tomes 1 à 7 (1851-1857), 17 à 35 (1865-1913). *Bulletin de la Société historique et archéologique de Soissons* : 1<sup>ère</sup> série, tomes 1 à 20 (1847-1866), 2<sup>ème</sup> série, tomes 1 à 3 (1867-1872) et 9 à 20 (1878-1890), 3<sup>ème</sup> série, tomes 1 à 19 (1891-1912), *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons* à partir de 1850.

J'ai également consulté les brochures publiées par les membres des Sociétés de Soissons, Laon et Vervins, jusqu'en 1939.

(2) Dans cette introduction, je distingue des époques esthétiques en fonction des textes essentiels consacrés aux églises fortifiées.

## 1840-1849

En 1840, le baron Taylor, Charles Nodier et Alphonse de Cailleux publient, dans la série des *Voyages pittoresques et romantiques*, leur deuxième volume consacré à la Picardie. Ce volume comporte un chapitre intitulé «Vervins et ses environs». La seule église signalée est celle de Vervins : un édifice «sans originalité de style» ; il est en outre mentionné : «*Une tour carrée surmonte le grand portail de l'église*». Dans le premier recueil intitulé *La Thiérache* (1849), il est brièvement indiqué que les églises furent fortifiées au XVI<sup>e</sup> siècle et, à l'occasion d'une monographie communale (La Hérie), figure la simple constatation suivante : «*L'église, qui affecte une forme rectangulaire, est flanquée de deux tours placées l'une à l'angle nord de la façade et l'autre au centre de la muraille méridionale. Cet édifice qui ne présente rien de remarquable date des commencements du XVII<sup>e</sup> siècle*», puis l'auteur de cette notice consacre trois colonnes aux «*nombreux vestiges antiques qu'on trouve sur la colline qui domine le village*».

## 1856

La Société archéologique, historique et scientifique de Soissons organise, chaque année, généralement au printemps, «une excursion archéologique». Cette année, elle eut lieu le jeudi 19 juin dans les environs de Laon. L'abbé Poquet en rend compte, le 7 juillet, par une description stylistique des «églises de village» que visitèrent les sociétaires. Il marque la différence entre le nord et le midi du département : «autant la partie septentrionale qui s'étend de Laon à la Belgique est pauvre en belles églises rurales, autant la partie méridionale [...] est riche en petits monuments sculptés» (*Bull. Soissons*, 1856, p. 172). Ce jugement n'est accompagné d'aucun commentaire plus détaillé sur les églises rurales du nord de l'Aisne, néanmoins il suffit de le rapporter à l'esthétique explicite des animateurs de la Société pour en comprendre le principe, pour élucider cette infériorité des bâtiments du nord dans la hiérarchie des styles ; selon le goût dominant de leur époque (3), ils placent au premier rang les monuments du Moyen Age : «nous professons une espèce de culte pour l'architecture du Moyen Age (*Bull. Soissons*, 1854, pp. 74-75). Ce goût délimite le champ des intérêts, fixe les monuments dignes d'être étudiés en priorité et place dans une zone d'ombre les architectures différentes qui ne correspondent pas à ses impératifs esthétiques : il se trouve en outre que la géographie coïncide en l'occurrence avec la carte du goût, la périphérie géographique (le nord du département) étant en même temps à la périphérie du goût.

---

(3) Cf. in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, II, *La Nation*, 2. Paris Gallimard, 1986 : André Chastel, «La notion de patrimoine», p. 429-450 ; Laurent Theis, «Guizot et les institutions de mémoire», p. 581-582 et 590 et surtout André Fermigier, «Mérimée et l'Inspection des Monuments historiques», p. 603-608.

## 1864-1865

Ces années voient l'émergence d'une analyse stylistique des églises fortifiées. Une étude est publiée dans la *Revue de l'Art chrétien*, une série d'articles paraît dans le *Journal de Vervins* entre janvier et septembre 1864. Les deux auteurs s'efforcent essentiellement de dater la construction des clochers fortifiés, et d'en expliquer les circonstances. Cependant un conflit esthétique s'esquisse : tandis que l'étudiant chartiste (4) insiste sur le caractère massif, imposant des tours, l'érudit local (5) retourne l'argument, affirme une valeur esthétique de ces églises : solidité, «puissance de l'ensemble», «unité d'un ensemble simple». Ainsi apparaissent les termes d'un débat, se forme un contexte rhétorique qui semblera longtemps imposer à tout observateur de ces églises une prise de parti esthétique ; comme si l'étude ne pouvait être dissociée d'un jugement de goût.

## 1876-1878

Eugène Mennesson (6) publie une série de monographies sur les «forteresses religieuses» du nord de l'Aisne. Cet auteur propose des analyses stylistiques détaillées de manière à situer la construction des édifices par rapport à la chronologie architecturale établie par Viollet-le-Duc. Il exprime discrètement ses jugements de valeur esthétique : sauf exception, le donjon écrase les autres parties de l'église par sa hauteur (*La Thiérache*, 1876, p. 129), la fonction défensive du bâtiment est plaquée sur un édifice religieux plus ancien sans qu'ait été recherchée une harmonie de proportion entre les architectures. Ces textes poursuivent, développent les recherches amorcées en 1864-65, ils contribuent à créer une tradition d'études et de débats, où les travaux de l'un relancent ceux d'un autre. Ainsi l'étudiant chartiste de 1864, devenu le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, reprend-il, en 1885, son enquête, la complétant de références aux travaux des historiens locaux, de croquis, multipliant les monographies (7) - sa publication de 1885 en comporte dix-huit, celle de 1864 quatre.

---

(4) L'article de revue (*Revue de l'Art chrétien*) est signé Arthur Demarsy, élève de l'École impériale des Chartes. Son père (Charles Eugène de Marsy 1814-1862) fut nommé juge à Vervins en 1851, il y résida jusqu'en 1856. «Directeur de la Société française d'archéologie», Arthur de Marsy rappelle, en 1887, qu'il fut «initié» aux études archéologiques durant ce séjour dans le nord de l'Aisne (*Bull. de la Société académique de Laon XXVII*, 1890, p. 174-175), il avait alors entre 8 et 13 ans. Arthur de Marsy (1843-1890).

(5) Léandre Papillon (1813-1890).

(6) Eugène Mennesson (1831-1902). Il fit des études de droit à Paris, sa famille le destinait au notariat. Il ne suivit pas cette voie, vécut, à Vervins, de ses revenus sans exercer d'activité professionnelle. Membre fondateur de la Société archéologique de Vervins, il en devint président le 5 décembre 1890. Outre ses travaux historiques, il publia dans le *Journal de Vervins* de nombreux articles consacrés à ses voyages - «Bords du Rhin» (1859), «Heidelberg», «Anvers» (1863), «Les catacombes de Paris», «Une promenade au Père-Lachaise»,..., à ses visites de monuments et de musées - «Chambord», «Le Familistère de Guise»,..., à l'actualité locale.

(7) Comte de Marsy, «La Thiérache militaire. Eglises fortifiées», *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 3ème série, IX, 1885.

## 1936-1939

Après une période d'oubli, plusieurs initiatives et publications marquent la redécouverte des églises fortifiées. Ce renouveau n'est pas d'abord le fait des historiens locaux, l'impulsion vient en effet de deux hommes, certes à forte assise provinciale et liés à la Picardie, mais disposant d'un important capital de relations sociales à Paris, où ils exercent des professions dont ils tirent influence et prestige : André Leroy est avocat, Pierre Noailles, professeur à la Faculté de Droit. Leur action renoue avec les intérêts et les interrogations des ancêtres fondateurs, mais en même temps il s'agit d'une expérience aux caractéristiques véritablement différentes :

- La notion, formulée par P. Noailles, d'un programme de recherche historique et archéologique, définie comme une activité collective, spécialisée, correspond à un modèle que l'universitaire parisien importe et impose.
- L'intérêt pour ces églises est pris dans une conception nouvelle du tourisme, liée à l'usage de l'automobile, à la pratique de la photographie et à la curiosité pour la ruralité pittoresque. On cherche à intéresser les touristes autant au paysage qu'aux églises ou plus exactement même il semble que l'on ne puisse dissocier les deux.
- L'argumentation esthétique ne suit plus les mêmes canons qu'au XIX<sup>e</sup> siècle ; sans doute des éléments de discours se retrouvent ; déjà Léandre Papillon mettait en valeur la qualité du paysage rural, et affirmait la valeur esthétique de bâtiments «simples», mais il était le seul, alors que dorénavant cet argument devient général et légitime, une esthétique favorable à la rudesse, à «l'art populaire», à la simplicité, à la couleur des briques est devenue, dans les années 30, parfaitement distinguée, c'est le fer de lance de la stratégie de ces citadins cultivés pour susciter et établir la notoriété touristique, esthétique d'une région qui en était intégralement dépourvue.

J'ai présenté trois principaux moments, il reste à situer ces variations du goût et de l'intérêt par rapport aux pratiques culturelles des Sociétés savantes - ces institutions provinciales sont durant la période étudiée l'instrument essentiel de formation d'une opinion légitime locale sur les monuments. Il reste enfin à décrire les systèmes d'arguments, les influences, à rechercher si ces sociétés affirment, et renforcent en même temps, une culture (esthétique) provinciale autonome qui se perpétuerait sur la longue durée : cette bourgeoisie provinciale s'est-elle donné une tradition esthétique ?

---

(8) Cécile Souchon, «Les Sociétés historiques et archéologiques de l'Aisne» 105e Congrès national des Sociétés savantes. Caen, 1980, Hist. Mod., t. I, p. 334-335.

## EVOLUTIONS SOCIOLOGIQUES

### *Soissons, Laon et Vervins*

C. Souchon (8) a montré l'insertion des sociétés de Soissons et Laon, au moment de leur création, dans le réseau national des institutions de mémoire - Comité historique des Arts et des Monuments, société française pour la conservation des monuments historiques. Ces deux sociétés combinent en effet l'assise locale, l'enracinement provincial et l'ouverture aux curiosités générales des sociétés savantes de leur époque. L'assise dans l'arrondissement et la ville chef-lieu ressort de la qualité des membres titulaires, tandis que l'enracinement provincial apparaît dans la liste et le nombre des membres correspondants.

### Effectifs des Sociétés entre 1847 et 1873

	Titulaires			Correspondants		
	Soissons	Laon(9)	Vervins	Soissons	Laon	Vervins
1847*	18					
1850**	29	26		32		
1852	29	29		32	28	
1858	35	23		34	34	
1868	38	20		40	27	
1873***	29	20	46	33	28	56

\* 1847 - fondation de la Société historique et archéologique de Soissons

\*\* 1850 - fondation de la Société académique de Laon.

\*\*\* 1872 - fondation de la Société archéologique de Vervins.

La comparaison des effectifs des membres titulaires n'est pas significative durant cette première période, la société de Laon ayant établi un *numerus clausus*. Cependant l'examen des statuts sociaux des titulaires témoigne de nettes différences.

---

(9) Les statuts de la Société de Laon adoptés en 1850 fixent que le nombre des membres titulaires ne peut dépasser trente. Ces statuts sont modifiés lors d'une assemblée générale extra-ordinaire le 11 novembre 1904 : l'effectif n'est plus limité.

**Statuts sociaux des sociétaires titulaires en 1850 et 1868**  
**Laon et Soissons**

	1850	1868		
	Laon	Soissons	Laon	Soissons
Hauts fonctionnaires	7	1	4	1
Enseignants	2	2	3	7
Professions intellectuelles publiques*	2	-	2	1
Fonctionnaires moyens**	3	-	3	1
Professions juridiques	5	3	-	6
Propriét., négoc., entrepreneurs***	1	5	2	4
Médecins, pharmaciens	2	4	-	-
Professions artistiques libérales****	1	2	1	2
Hommes de presse	2	-	2	3
Clergé	1	8	1	6
Aristocratie	-	4	-	4
Indéterminés	-	-	2	3
Ensemble	26	29	20	38

\* Professions intellectuelles publiques : archiviste, bibliothécaire.

\*\* Fonctionnaires moyens : fonctionnaires sans pouvoir de décision.

\*\*\* Propriétaires, négociants, entrepreneurs.

\*\*\*\* Professions artistiques libérales : architecte, écrivain, peintre.

Cette micro-statistique sociale révèle des équilibres inverses entre la société de la ville-préfecture et celle de la ville-évêché. A Laon, en 1850, et de manière encore plus marquée en 1868, les agents de l'Etat forment le groupe dominant et majoritaire tandis qu'à Soissons, une composition plus traditionnelle reste en place du début à la fin de l'Empire : composition marquée par la forte présence du clergé et des notables de la richesse provinciale («propriétaires» et aristocrates) ; néanmoins, au terme de cette période, le pôle lié à l'Administration s'est renforcé dans la Société soissonnaise, en particulier par l'adhésion d'enseignants.

**Statuts sociaux des sociétaires titulaires en 1873, 1883-84, 1894-95**  
**Laon, Soissons, Vervins**

	1873			1883-84			1894-95		
	L	S	V	L	S	V	L	S	V
Hauts fonctionnaires	2	2	13	5	4	7	5	3	4
Enseignants	2	4	2	-	2	1	1	-	1
Prof. intellectuelles publiques	-	-	-	-	1	0	1	3	-
Fonctionnaires moyens	3	1	7	-	4	3	2	2	2
Professions juridiques	-	4	3	5	4	6	5	6	5
Propriét., négoc., entrepreneurs	5	4	9	5	13	7	4	13	3
Médecins, pharmaciens	-	-	2	2	-	2	1	-	1
Professions artistiques libérales	1	3	0	3	4	-	2	-	1
Hommes de presse	1	1	2	2	-	2	1	-	2
Clergé	5	4	4	2	8	1	4	6	1
Aristocratie	-	1	-	-	2	1	-	7	-
Indéterminés	1	5	4	1	5	4	3	2	2
Ensemble	20	29	46	25	47	34	29	42	22

La Société soissonnaise garde ses caractéristiques d'origine : une forte composante de notables de la richesse et de la propriété, notables dont la proportion s'accroît entre 1873 et 1895, tandis que celle des sociétaires fonctionnaires se réduit (elle passe de 29 % à 20 % des effectifs, baisse due en particulier au retrait des enseignants ; et cette tendance est confirmée par les chiffres de 1904). C'est la seule des trois sociétés qui connaisse un recrutement sociologique aussi tranché, aussi centré sur les notables traditionnels et le clergé. Cependant la tendance au renforcement d'influence des notables locaux est générale sur la période 1873-1904.

Ainsi lorsqu'elle se crée, la Société archéologique de Vervins connaît une composition sociologique équilibrée : 50 % d'agents de l'Etat (parmi ceux-ci essentiellement les fonctionnaires de pouvoir et le personnel judiciaire), 42 % de notables. Cette adhésion à un intérêt commun ne dure pas, les fonctionnaires sont rapidement moins nombreux - ceux qui ont contribué à l'impulsion de départ ne sont plus là et ne sont pas remplacés - le groupe des actifs ne se renouvelle pas à la différence de ce que

l'on observe à Laon. Et la Société vervinoise décline régulièrement (du moins en effectifs) dès 1879 ; elle disparaît en 1905, au moment où Laon et Soissons se développent à nouveau - la courbe des effectifs se redresse fortement entre 1905 et 1913.

A Laon également, la distribution sociale se modifie par rapport à la période originelle : après une phase d'équilibre (1873-1879), les notables de la compétence deviennent la composante la plus nombreuse, non parce qu'il y a un retrait des agents de l'Etat, mais parce que les nouveaux membres proviennent surtout des professions intellectuelles libérales (professions juridiques et artistiques en particulier). En quoi Laon continue de se distinguer par rapport à Soissons : là ce sont les notables de la propriété et le clergé qui, de manière stable, forment l'élément le plus nombreux. La société de Laon s'avère la plus changeante, celle où les renouvellements sociologiques et les césures politiques sont les plus sensibles ; du reste ce sera la première à accueillir des femmes aux séances académiques (10).

## LA CULTURE DES SOCIÉTÉS SAVANTES

«Il serait à désirer que chaque pavé eût son histoire», Renan (11).

A quels types de recherches, de travaux se consacrent les Sociétés vouées, par leur programme d'origine, au domaine historique et archéologique ? L'essentiel des publications peut être réparti entre les catégories suivantes (12) : archéologie gallo-romaine, archéologie et histoire des édifices religieux, biographies, édition de documents. Ces quatre classes ne couvrent pas tous les intérêts, pour être exhaustif il faut également citer

---

(10) Le 27 novembre 1891, la Société accomplit «une révolution pacifique», elle admet «les dames» et reçoit «Mme la marquise de Saint-Chamans comme membre correspondant» (cf. *Bull. Laon* XXIX, 1895, p. 2 et p. III et *Bull. Laon* XXXI, 1905, p. LVIII), une seconde «académicienne» est reçue en 1902, peu après le décès de Madame de Saint-Chamans (*Bull. Laon*, XXXI, 1905, p. LXII). Cependant la véritable intégration des femmes date de 1909 : pour la première fois une membre titulaire est élue (Mlle Dosser, directrice de l'École normale d'institutrices de l'Aisne), tandis que cette même année neuf femmes sont admises parmi les correspondants. Soissons n'opéra pas cette révolution durant la période étudiée (1847-1913). Par contre Vervins ouvrit ses listes bien avant Laon : dès 1877, une femme fut admise parmi les correspondants (*La Thiérache* 5, 1877, p. 43), et en 1900 Madame Albert Duflot («propriétaire à Fontaine») devient «titulaire». Cependant aucun auteur féminin n'a été publié au moment où se clôt notre enquête (1913) ; cette distance entre le milieu historien et le milieu féminin n'est en rien une singularité locale : Charles-Olivier Carbonell, qui a étudié la population des historiens français au XIX<sup>e</sup> siècle, identifie vingt-et-une femmes ayant fait une œuvre historique entre 1866 et 1875, «encore faut-il préciser que deux d'entre elles font œuvre d'historien véritable» (Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et historien, une mutation idéologique des historiens français. 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, p. 177-178).

(11) Renan, *L'avenir de la science* [texte publié en 1890, mais rédigé dès 1848 ; cité à partir de François Hartog, *Le XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, PUF, 1988, p. 119].

(12) Cet inventaire a pour préalable une analyse des *Bulletins* (cf. note 1) et un classement de tous les textes publiés selon l'objet principal dont ils traitent.

les objets de recherches plus marginaux, plus rares : archéologie et histoire des bâtiments militaires et civils (châteaux, hôtels particuliers, maisons bourgeoises, collèges) ; plus rares, plus marginaux encore : les mémoires originaux d'histoire économique, politique, culturelle, militaire, l'étude des patois et des coutumes, les monographies communales, les notes sur des étymologies. Il ne s'agit pas ici de proposer un inventaire statique des thèmes mais de repérer s'il y a, dans le temps et selon les Sociétés, des variations d'intérêt et des différences d'attitudes afin de situer dans ce champ de connaissances l'émergence d'un discours sur les églises fortifiées de Thiérache.

### **1850-1870**

Soissons : l'intérêt pour les «églises de campagne» devient essentiel une fois passées les trois premières livraisons des *Bulletins* ; leur description en est systématique à partir de 1850. En revanche, Laon (entre 1851 et 1858) s'engage moins dans cette pratique, et se consacre de manière dominante (mais pas exclusive) à l'archéologie gallo-romaine et à des travaux biographiques ; du reste le président de Soissons remarque en 1854 ce contraste : «Pour nous qui professons une espèce de culte pour l'architecture du Moyen Age, nous remarquons avec regret que les travaux relatifs aux églises et autres monuments des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles sont rares parmi les mémoires de la Société de Laon» (*Bull. Soissons*, 1854, pp.74-75). A partir de 1860, une archéologie d'un type analogue à celui développé par Laon, occupe de plus en plus les Soissonnais (qui continuent néanmoins leur observation des églises, dont ils commencent à publier un répertoire archéologique en 1861) : elle est consacrée aux camps de César dans l'Aisne, aux voies gallo-romaines, aux inventaires d'objets découverts ; une impulsion directe est donnée à l'étude des camps par Napoléon III (13). La veine romaine, ces enquêtes sur les camps, prend de moins en moins d'importance avant la fin de l'Empire (à partir de 1867).

Durant cette période un recueil est publié à Vervins (14) ; il n'est pas exactement comparable aux *Bulletins* où se développe une pratique culturelle de Société, avec les effets que suppose la vie de ces collectifs réduits, régulièrement réunis, et qui prétendent à un magistère d'influence (en particulier sur ce que l'on appellerait aujourd'hui la politique du patrimoine et de l'inventaire). Le *Recueil* a un maître d'œuvre, l'imprimeur-éditeur, propriétaire de journal, Léandre Papillon qui, dans cet ensemble essentiellement composé de documents, signe huit textes. Cette individualisation

---

(13) Sur le rôle de Napoléon III par rapport aux travaux archéologiques dans l'Aisne, cf. *Bull. Soissons*. t. 17ème. 1863. p. 354-355 et 365-369. Il était opportun pour les fonctionnaires d'autorité de nourrir la curiosité de l'Empereur, cf. Charles-Olivier Carbonell, *op. cit.*, p. 226-228.

(14) *La Thiérache - Recueil de documents concernant l'histoire, les Beaux-Arts, les Sciences naturelles et l'industrie de cette ancienne subdivision de la Picardie*, deuxième livraison, Vervins. Imprimerie de Papillon, 1865.

de la curiosité et du pouvoir d'éditer a des effets d'originalité par rapport à Soissons où l'on voit bien à quel point l'influence cléricale produit une sélection des intérêts et des travaux et par rapport à Laon où les modes archéologiques du second Empire prédominent alors - mais en même temps les travaux biographiques laonnois, principalement consacrés à des artistes, des hommes de lettres et de science, témoignent, à leur manière, de la volonté d'affirmer une tradition lettrée locale. En terme de gestion d'un héritage culturel, Laon et Soissons, chacune selon leur esprit sociologique, restaurent la valeur de leur patrimoine.

Dans la publication vervinoise se retrouvent les tendances d'époque, c'est-à-dire le contingent normal de textes archéologiques et de documents bruts, les premiers textes sur les églises fortifiées, nouveaux parce que ce sont les premiers, mais conformes à l'idée générale que des «églises de campagne» peuvent être dignes d'observation et de commentaires - à cet égard l'énergie descriptive des Soissonnais était alors indépassable. Cependant la comparaison atteste des indices d'originalité : de manière marginale s'affirme un discours sur la valeur du paysage local (15) et en même temps l'idée d'un rapport réciproque de valorisation entre paysage et monuments (en l'occurrence les églises fortifiées) ; le compte rendu d'une fête «champêtre» (la fête d'Effry) sous le titre «coutumes locales» n'a pas d'équivalent chez les érudits-notables du sud de l'Aisne ; première description de ce type, ce texte signale une curiosité, l'amorce d'un intérêt qui continuera de donner lieu à des travaux dans la série régulière des *Bulletins* (16).

### 1872-1913

A Laon, cette période se distingue par un arrêt des études archéologiques, les textes deviennent rares dès le milieu des années 70, et il n'y a plus de publication significative en ce domaine après 1879 : «l'archéologie brille par son absence», note le président de la Société académique dans son rapport sur les travaux de l'année 1881-1882 (*Bull. Laon XXV*, 1884, p. 6). De son côté, Soissons reste concentrée sur ses intérêts tradi-

(15) Cf. «La Vallée de l'Oise, à Etréaupont. Excursion hivernale», et généralement les textes de L. Papillon : il place ruines et églises dans un «panorama», dans un site singulier, où l'œil du promeneur les découvre après un parcours. Cette construction littéraire diffère de celle des archéologues purs, pour qui seul compte le relevé descriptif du bâtiment.

(16) Cécile Souchon, *op. cit.*, a noté cette différence : elle l'attribue à «une identité plus nette qu'ailleurs» et au fait que la Thiérache disposait d'un «matériaux particulier : patois, constructions, traditions, événements». Je pense effectivement que les lettrés du nord du département se sont trouvés dans une situation où, ne disposant pas d'un fond architectural comparable à celui du Soissonnais et du Laonnois, ils ont été conduits à consacrer des objets culturels autres que ceux dont traitaient leurs collègues au sud. Néanmoins les patois, les coutumes sont toujours restés, à Vervins, aux marges des intérêts, jamais ils n'ont pris la place éminente de l'archéologie gallo-romaine ou de la publication de documents bruts. Quant au tournant vers l'ethnologie, qu'évoque C. Souchon, P. Noailles en suggère effectivement la nécessité au moment où il préside la Société archéologique de Vervins (1937-1938), mais je doute que ce virage ait jamais été pris, à moins d'identifier collecte de traditions populaires et ethnologie.

tionnels - fouilles, édifices religieux, monuments, biographies -, alors que Laon privilégie l'histoire culturelle - traitée principalement par le biais de biographies, de travaux sur l'histoire de l'enseignement - et «découvre», surtout après 1890, les bâtiments civils urbains ; ces études prennent en compte exclusivement les architectures laonnoises : palais de justice, hôtels, murs, souterrains, hôtel de ville.

Au cours des années 1880-1890, disparaissent les pères fondateurs (17), Périn (1882), Fleury (1883), A. Piette (1883), Fossé d'Arcosse (1887), De La Prairie (1893), Poquet (1897), Pécheur (1898). Cependant le style d'attitudes culturelles qu'ils ont établi persiste : à la manière des antiquaires-archéologues de la première moitié du siècle, les sociétaires continuent de présenter leurs études comme le résultat de trouvailles et pratiquent soit une *histoire-inventaire*, soit une *histoire-mémorial* (18).

L'*histoire-inventaire* consiste à accumuler données et documents, du moment qu'ils ont trait à la région ; elle se plaît aux détails, aux faits, à la reproduction de textes (19). L'*histoire-mémorial* a pour ressort un lien, une proximité, une affinité entre l'auteur et l'objet étudié : liens de propriété, de descendance, d'identité statutaire, d'origine ; la nature de ces liens est diverse, l'étude est sous-tendue, vivifiée par ces liens d'affinité (souvent de propriété) entre l'auteur et le monde local. Principaux objets auxquels se consacre l'*histoire-mémorial* : les lieux de mémoire (20) et les familles (21). Les rapports sur les excursions annuelles des sociétaires montrent de manière directe ces ressorts personnels et sociaux des curiosités, ces liens d'affinité et de propriété entre sujets et objets de recherche - en outre, la série de ces rapports livre un fameux témoignage sur les styles de vie des notables au sud de l'Aisne, sur l'intégration de lignées bourgeois dans le patrimoine architectural aristocratique.

La Société archéologique de Vervins se constitue fin 1872, commence ses réunions régulières et ses publications en 1873. Création tardive ne

(17) Sur quelques pères fondateurs, et en particulier Edouard Fleury, Amédée Piette et l'abbé Pécheur, cf. Marc Le Pape, «Révolution locale, histoire locale» in Claudine Vidal, Marc Le Pape, *Des Provinciaux en Révolution*, Vervins, Société archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache, Association pour le Bicentenaire, 1990. p. 177-186. Sur Fleury et le milieu des Sociétés savantes de l'Aisne, cf. *Trois érudits du XIX<sup>e</sup> siècle, Edouard Fleury (1815-1883), Etienne Midoux (1829-1890), Amédée Piette (1809-1883)*, Heures médiévales de Laon, Laon 1983. Cf. également Yves-Marie Lucot, *Husson dit Champfleury*, Creil, Dumerchez, 1990.

(18) Je regretterais que l'on discernât dans cette description un jugement de valeur sur telle ou telle pratique de l'histoire. Il s'agit seulement de mettre en relief des traits caractéristiques.

(19) François Hartog souligne le «vaste mouvement de retour au texte qui sous-tend et organise la culture du XIX<sup>e</sup> siècle» : à la limite l'historien se mue en «simple copiste» (François Hartog, *op. cit.*, p. 148-155).

(20) Bâtiments habités par l'auteur ou qui le furent par un personnage, une lignée : «la maison natale de Champfleury» (*Bull. Laon.* XXXII, 1907), «une vieille maison» (*Bull. Laon.* XXXIII, 1910), etc.

(21) «Note sur les Simon de Bucy et le vieux château de Bucy-le-Long (*Bull. Soissons.* t. 14e, 3e série, 1907), «Souvenirs sur le maréchal Sérurier et sa famille» (*Bull. Laon.* XXXV, 1913), etc.

signifie pas particularisme ou différence culturelle : plusieurs des fondateurs vervinois (22) sont de longue date engagés dans les institutions de mémoire du département, certains membres actifs de ces institutions sont influents dans l'arrondissement vervinois. Il s'agit bien d'une extension, d'un développement du réseau archéologique existant, non pas de l'émergence d'un projet nouveau. En témoignent du reste la série des travaux, les intérêts dominants.

Recherches d'archéologie gallo-romaine : la Société fonctionne comme lieu d'enregistrement des trouvailles, ceci demeure une constante entre 1873 et 1905. Mais nous ne sommes plus à l'époque du second Empire, la recherche des passages de César dans l'Aisne est démodée. Pourtant, Eugène Mennesson commente l'*Histoire de Jules César* (23) et juge encore nécessaire de démontrer que Macquenoise n'est pas le camp de l'un des officiers de César (*La Thiérache* 5, 1877, pp. 128-135), et probablement même pas un camp romain ; en 1880, dénouement : à nouveau intervient Mennesson, mais associé à un géologue, François Rogine (en fait l'acteur principal de ce dénouement). Tous deux démontrent que les prétendus retranchements de Macquenoise ne sont qu'une carrière exploitée probablement à l'époque romaine (*La Thiérache* 7, 1880, pp. 118-123 et 124-130), l'entreprise de désenchantement supprime l'objet du débat, les retranchements romains de Macquenoise étaient imaginaires (24). L'influence de F. Rogine et son succès attestent l'ouverture des lettrés, tous imprégnés de culture latine et la plupart de formation juridique, à une culture scientifique, positiviste ; cependant cette influence véritablement savante n'opère qu'au coup par coup, sans devenir hégémonique et faire généralement accepter ses exigences, ses normes de compétence.

Les entreprises de fouilles et d'observations méthodiques sur le passé romain de l'arrondissement occupent la société jusqu'en 1882, puis l'intérêt archéologique ne disparaît pas mais il s'agit par la suite principalement de décrire des trouvailles, non de répondre à des interrogations collectives ; l'énergie fondatrice s'essouffle après «une dernière excursion au camp de Macquenoise» (25). Cependant le passé romain, durant ces dix premières années (1872-1882), n'a jamais été un domaine prééminent, plus prestigieux que d'autres. C'est exactement à la même époque que les églises fortifiées font l'objet de monographies, que des textes paraissent

(22) Edouard Piette et Amédée Piette furent membres de la Commission des Antiquités départementales créée en 1840. Amédée Piette fut membre fondateur de la Société académique de Laon (1850) et membre titulaire de la Société de Soissons à partir de 1868.

(23) Napoléon III, *Histoire de Jules César*, 1865.

(24) Le camp de Macquenoise a longtemps passionné les lettrés vervinois. En 1841, un rapport était présenté devant la Commission des Antiquités du département de l'Aisne afin d'obtenir que des fouilles établissent l'origine du camp (*La Thiérache*, 1865, pp. 95-101). En 1873, lorsqu'est entreprise une nouvelle liste des monuments historiques, la Société de Vervins fait une seule proposition de complément au classement ancien : le camp de Macquenoise (*La Thiérache* 1, 1873, p. 121 et 175), alors rangé dans la catégorie des monuments de l'époque gallo-romaine.

(25) François Rogine, «Une dernière excursion au camp de Macquenoise», *La Thiérache* 8, 1881-1882, p. 197-207.

sent sur les abbayes, qu'une publication régulière, en feuilleton, livre les minutes d'un notaire vervinois. Aucun des objets savants, séculiers ou religieux, aristocratiques ou bourgeois, ne manquent, comme si, à défaut du cumul des savoirs que procure leur ancienneté aux institutions de Laon et Soissons, cette Société s'était donné pour objectif de parcourir, en dix ans, les itinéraires de savoir déjà consacrés ailleurs, auparavant. D'où cet élan qui, de fait, développe chez les sociétaires une curiosité polymorphe et les conduit à reprendre à leur compte toutes les techniques de connaissance éprouvées, même pour en systématiser (parfois) l'usage.

Cette disposition, qui consiste à systématiser l'usage d'une technique de connaissance, se montre en particulier dans le parti tiré des sources notariales. A Soissons, ces dernières firent l'objet de communications répétées (26), mais jamais elles n'ont donné lieu à une édition aussi continue, aussi littérale et intégrale que dans la série des bulletins vervinois. Cette publication traduit un intérêt pour «l'histoire intime des diverses classes de la société française» (27), pour «l'organisation intime et les conditions économiques d'un état social disparu», pour «l'esprit et la lettre du droit coutumier» (28), cependant je ne vois pas là une pratique anticipatrice de l'histoire sociale, bien plutôt un effet de la *passion d'inventaire* : rien ne doit échapper à l'enregistrement, même ce qui paraît sans valeur aux contemporains, telles ces minutes «entamées par les rongeurs et la moisissure» qu'un héritier «fit enlever pour être vendues au poids au profit de ses serviteurs» (29) ; récit exemplaire où l'érudit local se décrit comme un conservateur, qui travaille à sauvegarder, organiser, commenter et restituer des matériaux : sauver, préserver des vieux papiers menacés du pilon équivaut dans ce récit aux interventions, ailleurs, en faveur des monuments menacés par les vandalismes modernes. Ce discours illustre la situation particulière d'une société archéologique dont l'aire d'action est dépourvue d'un capital architectural ou historique prestigieux (30), ses membres sont entraînés (contraints) à faire feu de tout bois, à élargir l'inventaire. D'où cette curiosité pour des objets que longtemps l'attitude esthétique des Soissonnais et des Laonnois a marginalisés : coutumes locales, patois, églises fortifiées, plaques de cheminée, minutes notariales, inventaires après décès. Encore une fois, il ne s'agit pas là d'une sorte d'anticipation scientifique, l'originalité de ces amateurs du passé ne consiste pas à pratiquer l'histoire sociale ou l'ethnologie sans le savoir, mais plutôt à faire de nécessité vertu, à ouvrir le champ de leurs curiosités, sans régler leur activité sur la hiérarchie des intérêts généralement acceptée autour d'eux, voire par eux-mêmes.

(26) Cf. à partir de 1855, les communications périodiques de M. Suin (notaire) consacrées aux minutes des notaires de Soissons à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (*Bull. Soissons* 9, 1854, pp. 260-268 et les bulletins des années suivantes).

(27) Edouard Piette, «Les Minutes historiques d'un notaire de Vervins. XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et, XVIII<sup>e</sup> siècles», *La Thiérache* 1, 1873, p. 166.

(28) Eugène Mennesson, «Actes d'un notaire de Vervins au XVIII<sup>e</sup> siècle», *La Thiérache* 11, 1886, p. 6.

(29) E. Piette, art. cit., p. 166.

(30) Par prestigieux, je veux dire prestigieux selon l'esthétique explicite des milieux provinciaux actifs dans les sociétés savantes de cette époque.

## VALEUR ESTHÉTIQUE DES ÉGLISES FORTIFIÉES

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un cycle esthétique s'achève pour les églises fortifiées de Thiérache. Deux d'entre elles - Lavaqueresse et Esquehéries - figuraient dans le premier classement des monuments historiques du département ; ce classement avait été précédé et préparé par une tournée (1830-1831) et un rapport de Ludovic Vitet, inspecteur général des Monuments historiques ; pour le département de l'Aisne, la liste comportait vingt-huit édifices dont quatre dans l'arrondissement de Vervins (31). Une commission départementale, destinée à préparer un nouveau classement, fut réunie en 1873. Edouard Fleury en est le rapporteur (32), il remarque que la liste ancienne ne comprend «que cinq églises de village» : «dans l'arrondissement de Vervins, celles d'Esquehéries et de Lavaqueresse, ces deux dernières n'ayant absolument aucune valeur artistique et monumentale, et dont la Commission demanda, à juste titre, on le verra, le déclassement» (33). Elles furent déclassées en 1894 (Lavaqueresse) et 1897 (Esquehéries). Cependant la commission de 1873 avait proposé de retenir comme type des «églises militaires», l'église d'Origny-en-Thiérache (34), mais cette proposition n'eut pas de suite. Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'esthétique et la culture savantes propres aux détenteurs locaux du pouvoir de classer ont achevé de mettre à l'écart les architectures «simples» : elles cessent même de devenir objets d'une curiosité historique régulière après 1885.

Au cours des années 1930, se déclare une sorte de «révolution» esthétique. Elle se manifeste d'abord de manière discrète, administrative : le 16 mai 1931, l'église de Burelles est classée monument historique. Parallèlement, une sorte de lobby parisien se constituait autour de l'avocat André Leroy, président des Picards de l'Aisne à Paris (35). Voici comment ce dernier présente sa découverte des églises fortifiées :

25 juillet 1938, lettre de A. Leroy à Pierre Noailles - «J'ai fondé la société «Les Picards de l'Aisne à Paris» à la fin de l'année 1922, grâce à la bienveillante autorité de M. le Général Legand-Girarde. J'ai organisé toutes les manifestations de cette société, soit une centaine de matinées à la Sorbonne, une douzaine d'excursions, six ou sept galas, etc...»

*J'ai surtout constitué à mes frais une collection de 6 000 clichés à projections représentant, au cours du jour, plus de 30 000 francs [...].*

*J'ai été littéralement emballé par la Thiérache, berceau de ma famille paternelle. J'ai prospecté ce pays, presque inconnu, avec la joie d'un «découvreur» de terres vierges.*

(31) Outre Esquehéries et Lavaqueresse, l'église de Saint-Michel et le bas-relief du tympan de l'église d'Aubenton.

(32) Son rapport se transforma en un ouvrage de quatre volumes : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, 1878, 1879 et 1882.

(33) Edouard Fleury, *op. cit.*, 1878, p. 16-17.

(34) Edouard Fleury, *op. cit.*, 1878, p. 10 et 1879, p. 236-237.

(35) Dénomination exacte de cette association : *Société Académique. Les Picards de l'Aisne à Paris. Vermandois, Thiérache, Laonnois, Soissons, Valois.*

*Quel plaisir de partir à l'aventure et d'ajouter à mon tableau de chasse (photographique) une nouvelle église fortifiée, un nouveau colombier, une nouvelle maison au toit caractéristique !*

*J'ai organisé quatre matinées thiérachiennes à la Sorbonne dont une radiodiffusée par la Tour Eiffel.*

*J'ai fait une causerie sur la Thiérache, en novembre 1937, au Poste Radio-Paris. [...] j'ai écrit pour la Revue du Touring-Club de France (36) l'étude sur la Thiérache que vous connaissez et qui a été reproduite par le Démocrate, l'Indépendant de St-Quentin, l'Avenir de Guise et, en partie, par le Courrier de l'Aisne.*

*J'ai reçu, à la suite de cet article, de nombreuses lettres de personnes me demandant des explications complémentaires sur les églises fortifiées ou les villages de Thiérache. Le secrétaire général du T.C.F. en a reçu davantage et m'a dit que cette étude avait fait sensation.*

*(Je m'excuse d'être si peu modeste !).*

*Je suis né à St-Quentin, le 22 septembre 1897, d'un père thiérachien et d'une mère laonnaise.*

*Etudes : Lycée Henri-Martin de St-Quentin, Collège de St-Servan, Collège Rollin à Paris. Faculté de Droit de Paris.»*

La série des initiatives parisiennes conduit, en 1937, à une cristallisation locale. En bref, la Société archéologique de Vervins, qui ne tenait plus de réunion régulière depuis 1905 et comptait en 1925 sept membres, est restaurée «de l'extérieur» par une alliance entre «parisiens» et «autochtones». En ce qui concerne les adhérents pour l'année 1937, ils sont au nombre de 189, dont 130 (69 %) résident localement et 37 (20 %) à Paris (37). Cependant l'analyse des archives de la Société montre que le dynamisme de cette opération repose sur trois personnes : sur place, le principal rôle est tenu par Eugène Creveaux, à Paris (et Vervins, où leurs séjours sont fréquents) par le couple Pierre et Henriette Noailles (38).

(36) André Leroy, «La Thiérache», *Touring-Club*, mars 1938, p. 83-95.

(37) En 1937, la Société passe de 7 membres à 189 ; outre les Parisiens et les autochtones. 17 adhérents résident dans le nord de la France (Picardie, Nord) et 5 dans d'autres départements.

(38) Pierre Noailles est originaire de la Gironde, il épouse en 1925 Henriette Duflot, qui elle-même appartient à une famille dont plusieurs membres furent actifs dans les premières institutions de mémoire locales : Albert Duflot, père d'Henriette, appartint à la Société archéologique vervinoise de 1884 à sa mort (1899), tandis que Mme Albert Duflot fut la seconde femme reçue dans les rangs de cette Société. Importants propriétaires fonciers, les Duflot s'étaient créés d'incontestables positions de notabilité dans l'arrondissement de Vervins depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le ménage Noailles-Duflot symbolise l'alliance Parisiens-autochtones : en effet, son mode de vie - celui lié aux obligations d'un professeur de droit qui alterne des périodes d'activité parisienne et de résidence provinciale - lui permet d'être effectivement présent sur les deux scènes, outre que les Noailles-Duflot entretiennent une correspondance considérable avec Vervins quand il sont à Paris, avec Paris quand il sont à Vervins : lettres quasi journalières à Creveaux au moment de préparer la sortie des *Bulletins*.

Sur Eugène Creveaux (1876-1957), cf. M. Le Pape, «Révolution locale, histoire locale», *op. cit.*, p. 180. Entrepreneur en constructions métalliques, maire radical de Vervins entre 1931 et 1933, journaliste anticlérical prolifique. Creveaux rédigea de nombreuses études sur la Révolution française dans l'Aisne ; ce fut certainement, en son temps, le plus systématique lecteur d'archives locales et départementales.

Le 27 janvier 1937, P. Noailles est élu président de la Société archéologique, Eugène Creveaux, secrétaire, Fernand Gobert (39), greffier au tribunal civil de Vervins en est le trésorier. Durant deux années ce bureau parvient à entretenir une véritable effervescence : réouverture du musée, conférences publiques (40), rassemblement d'invités prestigieux, reprise des liens avec les sociétés d'histoire de la région, publication de bulletins (1937, 1940 paru en 1945, 1949), de brochures et d'un ouvrage consacré aux églises (41).

Une seule catégorie d'édifices suscite des initiatives répétées du collectif savant au cours de ces années 1937 et 1938 : les églises fortifiées. En effet, les nouveaux découvreurs célèbrent celles-ci comme un symbole touristique en même temps qu'ils les constituent en objet de recherches. La condition de cet élan me semble une révolution esthétique - le mot révolution n'est ici employé que pour marquer une différence essentielle entre le monde culturel et esthétique des premiers observateurs de ces monuments simples, et le contexte culturel des années 1930. Les textes de Hanotaux, Leroy, Loize et Noailles, autrement dit des «Parisiens», témoignent en effet d'un accord sur la qualité esthétique de l'art «populaire» (ou «folklorique»). Quelles sont les caractéristiques de ce nouveau discours esthétique ? :

- il porte sur le paysage en même temps que sur le monument,
- il insiste sur les couleurs des monuments,
- il estime la valeur des églises à la simplicité et à l'équilibre de leur architecture.

Ce goût, ainsi exprimé, n'est pas partagé par le seul sociétaire «autochtone» qui ait alors écrit. Au contraire des lettrés parisiens, E. Creveaux, en qualifiant les églises comme «vraiment l'expression d'un art populaire», veut souligner à quel point elles sont un art «inférieur» : «On chercherait en vain de ces petits riens qui attestent de la part de l'artisan une preuve de goût, le souci du travail bien fait, le sentiment de la grâce, l'amour de ce qui est beau (42).

---

(39) Fernand Gobert, membre de la municipalité radicale-socialiste de Vervins ; élu pour la première fois en 1925, 1er adjoint en 1931 (Creveaux étant maire), et tête de la liste radicale-socialiste qui fut battue aux élections municipales de mai 1935 (Archives de l'Aisne, 3M 23 et 3M 24).

(40) Plusieurs traitent des églises fortifiées : notamment le 18 décembre 1938, amphithéâtre Descartes, à la Sorbonne et le 3 décembre 1938, à Vervins.

(41) «*Les Eglises fortifiées de la Thiérache*. Trente lithographies originales par Albert Lemasson avec une étude *Les Eglises fortifiées de Thiérache dans l'Histoire de France* par Gabriel Hanotaux de l'Académie française précédée de *Sur les chemins de Thiérache* par Jean Loize», Société archéologique de Vervins, 1938.

(42) Eugène Creveaux, *Les églises fortifiées de la Thiérache*, Vervins, Imprimerie du «Démocrate de l'Aisne», 1939, p. 35.

Contraste des jugements de goût parisiens et autochtones ; cette opposition ne peut véritablement se comprendre que si on la rapporte au développement, à Paris, des institutions de savoir ethnologique, au développement de l'intérêt pour les folklores et à l'émergence d'une curiosité à la fois scientifique et esthétique pour les architectures rurales (43) : le goût du rustique et du pittoresque est revendiqué et importé par les Parisiens, ce goût leur donne le sentiment de découvrir des architectures inconnues, qu'ils qualifient «d'extraordinaires» : des églises de village, en brique.

Marc LE PAPE

---

(43) Sur la «découverte» des architectures rurales, on peut consulter deux études publiées dans un numéro spécial des *Etudes rurales* (n° 117, janvier-mars 1990) consacré à «L'architecture rurale : questions d'esthétique» : Isac Chiva et Françoise Dubost, «L'architecture sans architectes : une esthétique involontaire ?» et Philippe Bonnin, «L'utile et l'agréable. La question de l'esthétique dans l'enquête d'architecture rurale du musée national des Arts et Traditions Populaires (1943-1947)».

Il y a dans les années 30 une sorte de préhistoire sociologique du classement des édifices relevant de «l'architecture vernaculaire», classement qui sera effectué bien plus tard, quand il sera effectué. Sur les différentes phases du classement dans le cas de la Franche-Comté, cf. Anne Gotman, «L'entreprise municipale de patrimoine», in J. Davallon (dir.), *Claquemurer, pour ainsi dire, tout l'univers*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1986, p. 127-183.